Justificatif généré le 08/11/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 08/11/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/706134
N° d'annonce : 706134

DIOGEN

Société par actions simplifiée au capital de 80.000 €

Siège social :
Tour Initiale, 1 Terrasse Bellini 92935 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

498 330 331 R.C.S. Nanterre

Aux termes du procès-verbal en date du 29/09/2023 l'associé unique a décidé qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 et L.227-1 du code de commerce.

L'inscription modificative sera portée au RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aePmnVCeo
https://digitalisation.actulegales.fr/#aePmnVCeo

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)